



COMMUNIQUE

Paris le 11 décembre 2009 à 17h00

Le 11 décembre 2009 : Un accord novateur pour les salariés du transport !

Après une semaine de négociations menées à bâton rompu, l'intersyndicale a obtenue satisfaction aux revendications de la plate forme commune.

Le résultat de la négociation est le suivant :

- Une revalorisation des salaires entre 2,9 et 4% pour l'annexe 1 (conducteurs et ouvriers).
- Une revalorisation des frais de déplacement de 3% avec un nouveau protocole d'attribution basé sur l'amplitude.
- Une revalorisation des salaires de 3,56% pour les employés, agents de maîtrise et cadres.
- Ces revalorisations seront étendues par une procédure simplifiée d'extension.
- Une mutuelle de branche conventionnelle à négocier dès janvier 2010.
- Une refonte de la convention collective dans le cadre des états généraux du transport, sous l'égide du Ministère, qui débiteront en janvier, sur une durée maximale de 10 mois.

La détermination sans faille de l'unité syndicale CFDT, CGT, FO, CFTC et CFE-CGC, unique depuis les grandes grèves de 1996 et 1997, a porté ses fruits.

L'intersyndicale remercie l'ensemble de ses militants et de ses adhérents qui ont porté par leur mobilisation les négociateurs afin d'arriver à un accord novateur et bénéfique aux salariés.

L'intersyndicale lève le préavis de grève et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

CONTACTS :

CFDT
DUMONT Maxime
06 03 95 05 95

CGT
JAUBERT Richard
06 83 86 43 10

CFE-CGC
BERARD Frédéric
06 26 34 51 76

FO
Gérard Martinez
06 07 89 16 08

CFTC
Thierry DOUINE
06 03 19 00 50